DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LE PERTRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan des servitudes d'utilité publique

Janvier 2022 **Echelle : 1/7500**

Légende

AC1 - Servitude de proetction des monuments historiques

AC2 - Servitude de protection des sites et monuments naturels

AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable

Périmètre rapproché sensible

Périmètre rapproché complémentaire

I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisation électriques (ligne aérienne)

I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisation électriques (ligne souterraine)

PT2 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
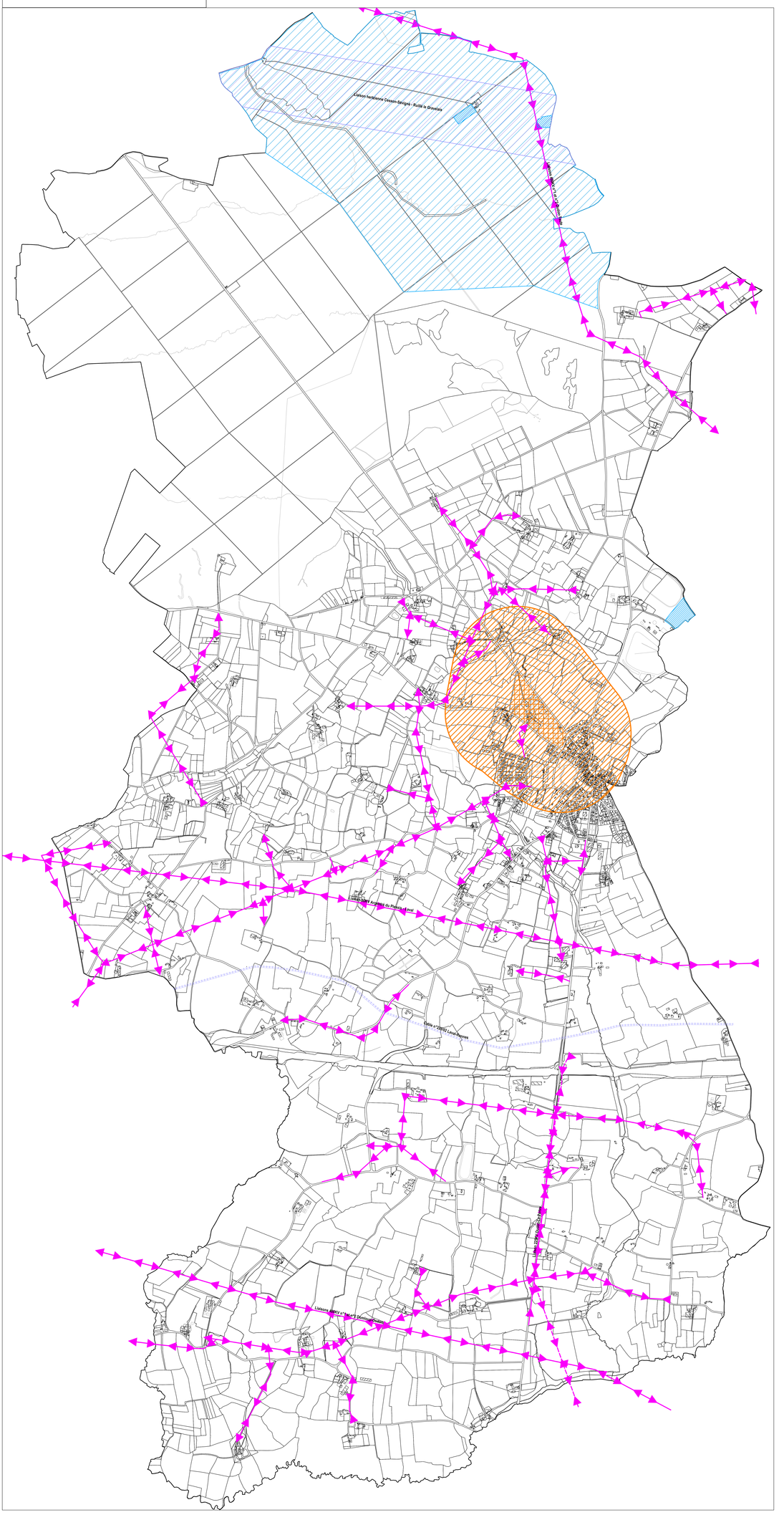
PT3 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'Etat